



Imposer l'utilisation d'une voiture de service

Par **Christian Hirlimann**, le **17/03/2009** à **20:37**

Bonjour

Je suis technicien dans une société HLM depuis 1998 , je réalise des tournées de clientèle et de surveillance de site avec mon véhicule personnel et je touche des frais kilométriques. Depuis le départ de mon chef de service, mon employeur voudrait m'imposer 1 semaine sur 2 une voiture de service (en alternance avec un collègue)et l'autre semaine mon véhicule personnel, en a t'il le droit ?

Dans mon contrat de travail il est bien spécifié que je suis autorisé à utiliser mon véhicule personnel.

Merci de votre réponse